

**Université du Québec à Montréal
Département de science politique
Session : Automne 2012**

**POL 5220-10
LA PENSÉE POLITIQUE AU QUÉBEC**

Professeur : Laurent Mehdi Chokri
Chokri.mehdi_laurent@uqam.ca
Local : A-2575
Disponibilité : Sur rendez-vous

Descriptif

Ce cours vise à introduire à l'étude de la pensée politique existant au Québec sous différentes formes (écoles de pensée, revues, ouvrages de divers auteurs, etc.) selon leur origine, l'influence des grands courants d'idées, leur évolution et contenus spécifiques; tout en les situant dans leur contexte sociopolitique respectif, ce cours comprend l'étude du rapport spécifique des œuvres de pensée avec la réalité politique. Le cours porte sur le XXe siècle.

Présentation

L'histoire classique des idées politiques repose sur l'exégèse minutieuse de la pensée d'auteurs alignés à la manière d'une haie d'honneur qu'un général passerait en revue. Or, aborder l'histoire des idées au Québec de cette manière nous empêche de comprendre que cette histoire fut longtemps celle de l'institutionnalisation d'idées habituellement venues de l'étranger, colorées localement par des acteurs qui souvent n'étaient pas tant des philosophes que des politiciens, des hommes d'église ou des membres de l'élite issue des professions libérales. Plonger dans l'histoire des idées au Québec, c'est donc s'intéresser aux processus de diffusion de ces idées et, partant, se questionner sur le cadre institutionnel, culturel et social de leur diffusion. Ce cours vise à faire une généalogie des courants de pensée actuels au Québec et à saisir les enjeux soulevés par les penseurs politiques à la lumière de ces cadres et de leur histoire.

Plan de cours

1. **1^{er} octobre : Présentation, éléments de mise en contexte historique et cadre conceptuel.**

Congé du 8 octobre

2. **15 octobre : Le Droit, Dieu, le peuple et le Roi 1 ; Le cadre juridico-politique québécois et la question du pluralisme.**

- Gérard Bouchard, *Genèse des nations et cultures du nouveau monde*, Montréal, Boréal compact, 2001, pp.77-182.

3. **22 octobre : Le Droit, Dieu, le peuple et le Roi 2 ; Aux sources du libéralisme, du conservatisme et de la pensée nationaliste.**

- Ouellet, Ferland, *Nationalisme canadien-français et laïcisme au XIX^{ème} siècle*
http://classiques.uqac.ca/contemporains/ouellet_fernand/nationalisme_can_fr_19e/nationalisme_can_fr_19e.pdf

4. **29 octobre : Genèse du concept politique de nation québécoise ; Les trois voies de sortie du nationalisme canadien-français (Action nationale, Cité libre et Parti Pris)**

- Piote, Jean-Marc, *Un parti pris politique*. (Chapitre 5)
http://classiques.uqac.ca/contemporains/piotte_jean_marc/un_parti_pris_politique/parti_pris_politique.pdf
- Trudeau, Pierre Elliott, « La nouvelle trahison des clercs », *Cité Libre*.
http://classiques.uqac.ca/contemporains/piotte_jean_marc/un_parti_pris_politique/parti_pris_politique.pdf
- Laurendeau, André et al. Rapport préliminaire Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme. (extrait)

5. **5 novembre : Genèse du concept politique de nation québécoise ; La triple institutionnalisation du nationalisme (L'État Québécois, l'État canadien et le mouvement syndical) Partie 2.**

- Trudeau, Pierre Elliott, *Le fédéralisme et la société canadienne-française*, Montréal, HMH, 1967. (extrait)
- Piote, Jean-Marc *Le syndicalisme de combat*, chapitre 3 (conférencier invité)
http://classiques.uqac.ca/contemporains/piotte_jean_marc/syndicalisme_de_combat/syndicalisme_combat.html

6. **12 novembre Examen 1**

7. 19 novembre : Pluralisme et nationalisme 1 ; Droits individuels, droits collectifs et justice sociale, le multiculturalisme, l'interculturalisme, la laïcité et le monisme culturel.

- Karmis, Dimitrios, « Pluralisme et identité(s) nationale(s) » in Gagnon, Alain-G. (dir.), *Québec : État et Société tome 2*, collection « Débats », Montréal, Québec Amérique, 2002, p. 85-116.

8. 26 novembre : Pluralisme et nationalisme 2 ; Charles Taylor, la reconnaissance comme contribution philosophique du Québec.

- Charles Taylor, « Pourquoi les nations doivent-elles se transformer en États? » dans Charles Taylor, *Rapprocher les solitudes : Écrits sur le fédéralisme et le nationalisme au Canada*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 1992, pp.45-68.

9. 3 décembre : La révolution tranquille ou l'héritage incertain.

- Dumont, Fernand, *Raisons communes*, Montréal, Boréal, 1997. (extrait)
- Beauchemin, Jacques *La société des identités*, Athéna, 2007. (extrait)
- Bouchard, Lucien et al. Manifeste pour un Québec lucide.
http://classiques.uqac.ca/contemporains/finances_publicques_qc/manifeste_qc_lucide.pdf

10. 10 décembre : Synthèse et conclusion.

- Rapport de la commission Bouchard-Taylor (extrait).
- Couture, Jean-Pierre et Jean Marc Potte, *Les nouveaux visages du nationalisme conservateur au Québec*, Québec-Amérique, 2012. (extrait)

11. 17 décembre : Examen final.

Évaluation

Examen 1 :

1 question (au choix parmi 2), réponse à développement (8 pages interl. 2).

3 questions potentielles seront soumises à l'avance.

Pondération : 30%.

Examen 2 :

1 question (au choix parmi 2), réponse sous la forme d'une dissertation (8 pages interl. 2).

3 questions potentielles portant sur la matière de la seconde partie du cours seront soumises à l'avance.

Pondération : 40%.

Travail final :

2000 mots (+ ou - 200, sinon -10%).

Pondération : 30%

LE CENTRE PAULO FREIRE

Le Centre Paulo Freire, qui est animé par des étudiantes et étudiants de deuxième et troisième cycles sera ouvert 5 jours par semaine, au local A-3645. Le Centre offre un service d'appui académique aux étudiantes et étudiants inscrits dans les programmes de science politique. Pour connaître leurs heures d'ouverture, SVP composez le 514-987-3000 poste 2544.

PLAGIAT

Règlement no. 18
Article 2.1 Infraction

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

ENTENTE D'ÉVALUATION

6.9 Entente d'évaluation

6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation

Une entente [démocratique] doit intervenir entre [l'enseignantE] et les [étudiantEs inscritEs] à ce groupe-cours sur les aspects particuliers suivants :

- a) le nombre et les échéances des évaluations;
- b) la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale.

Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.

6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation

- a) Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50%). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition.
- b) Si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape.

6.9.3 Procédure

Cette entente [démocratique] doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent [l'enseignantE] et la majorité des [étudiantEs présentEs] doit être signée par [l'enseignantE] et par deux [étudiantEs] du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.